

DECRET N° 79-148 du 14 juin 1979

portant détachement au sein du Secrétariat Exécutif de la Communauté Economique du Bétail et de la Viande du Camarade AZANDEGBE Edouard en qualité de Chef de la Section Santé et Production Animale.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU l'Ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;

VU le décret N° 76-26 du 30 Janvier 1976 portant formation du Gouvernement et le décret N° 78-173 du 6 Juillet 1978 qui l'a modifié ;

VU le décret N° 76-46 du 19 Février 1976 déterminant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres du Gouvernement modifié par le décret N° 78-174 du 6 Juillet 1978

VU l'Ordonnance N° 75-21 du 24 Mars 1975 fixant la composition du Cabinet du Président de la République et la structure des Ministères, notamment son article 15 ;

Sur Proposition du Président du Comité Central du Parti de la Révolution Populaire du Bénin ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 23 Mai 1979

DECRETE :

Article 1^{er} .- Le Camarade AZANDEGBE Edouard est détaché au sein du Secrétariat Exécutif de la Communauté Economique du Bétail et de la Viande en qualité du Chef de la Section Santé et Production Animale.

Article 2.- Le présent décret qui prend effet pour compter de la date de prise de fonction de l'intéressé, sera publié et communiqué partout où besoin sera.-

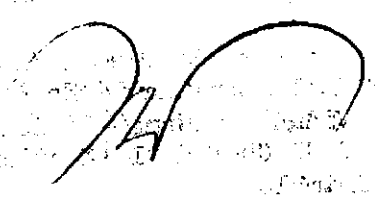
Fait à COTONOU, le 14 juin 1979

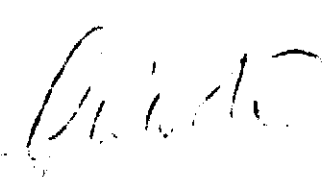
par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Mathieu KEREKOU

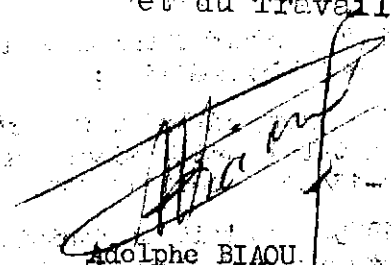
Le Ministre des Finances,

Le Ministre du Développement Rural
et de l'Action Coopérative,


Isidore AMOUSSOU


Philippe AKPO

Le Ministre de la Fonction Publique
et du Travail,


Adolphe BIAOU

AMPLIATIONS : PR 8 CS 6 CC du PRPB 4 SGG 4 SPD 2 MF-MFPT-MDRAC 12 autres Minis-
tères 12 DPE-DAJL-INSAF 6 IGE et ses Sections 4 DCCT-ONEPI-Gde-Chanc. 3 UNB-BN 4
FASJEP-2 DB-DCF-Solde 6 Trésor 4 DI 4 DPE au MFPT 2 Intéressé 2 Organisme Intéres-
sé 2 BCP 1 JORPB 1